

Présentation du parcours de formation : Gestion de la déclaration en douane



Contexte

Dans le contexte actuel, d'accélération du libre-échange en matière de commerce international et d'entrée en application du Brexit, les fonctions douanières sont au cœur des stratégies d'import-export des entreprises. Aussi, les enjeux de la compétence de « gestion des déclarations en douane », sont multiples : sécuriser les activités commerciales et les opérations douanières des entreprises, assurer leur pérennité sur un plan économique, mais aussi maintenir leur compétitivité par la mise en place de procédés d'optimisation des coûts douaniers.

Ainsi, c'est dans cette démarche que cette certification « Gestion des déclarations en douane » s'inscrit en concourant au renforcement et à l'acquisition des compétences nécessaires à l'établissement des opérations administratives douanières permettant la circulation internationale des marchandises (transit, import/export) selon la réglementation douanière en vigueur.

Cette certification vise également la professionnalisation et la reconnaissance des aptitudes professionnelles des personnels en charge de la gestion des procédures douanières.

Public visé

Le public visé par cette certification est constitué de tous professionnels étant amenés à réaliser des déclarations en douane dans son activité professionnelle : déclarants en douane, responsables ou collaborateurs des services export, import, ADV export, logistique, transports internationaux, représentants en douane.

Objectifs du parcours

Aussi, les professionnels certifiés à cette compétence peuvent se prévaloir d'être en capacité de :

- Evaluer les implications de l'incoterms choisi
- Définir l'espèce tarifaire de la marchandise
- Déterminer l'origine d'un produit
- Déterminer la valeur en douane
- Sélectionner le régime douanier le plus adapté
- Réaliser une déclaration en douane dans le respect de la réglementation en vigueur.

Sélection des candidats

La sélection des candidats est réalisée par le Directeur de l'organisme de formation. Elle vise à s'assurer de la motivation, des prérequis et du projet du candidat pour valider son inscription à la certification professionnelle.

Un dossier de candidature est transmis au candidat. Le dossier rempli doit mentionner le projet professionnel envisagé, les attentes du candidat quant à l'obtention de cette certification ainsi que les problématiques rencontrées et à résoudre le cas échéant. Tout dossier reçu est étudié avant d'être accepté.

Un entretien téléphonique peut s'avérer nécessaire avant de finaliser la sélection d'un candidat.

Le déroulement du parcours de formation

Le parcours de formation est composé de 7 modules de formation. Les candidats doivent suivre l'ensemble des modules. Chaque module fait l'objet d'un test de connaissances.

Module 1 : La Douane : notions de base **Durée** : 2 jours

Module 2 : Les Incoterms 2020 **Durée** : 1 jour

Module 3 : Savoir déterminer l'espèce en douane **Durée** : 1 jour

Module 4 : Définir l'origine douanière **Durée** : 1 jour

Module 5 : Savoir calculer la valeur en douane **Durée** : 1 jour

Module 6 : Connaître et utiliser les différents régimes particuliers douaniers **Durée** : 1 jour

Module 7 : La déclaration en douane et le dédouanement **Durée** : 2 jours

Le déroulement de l'examen

A la fin de la formation, les candidats sont invités à passer l'examen de fin de formation.

L'évaluation d'une durée de 1 heure est composée d'une étude de cas pratique sur une déclaration en douane.

L'examen de fin de stage est obtenu par les candidats par la validation de l'ensemble des compétences.

À l'issue de l'examen de fin de stage, les membres du jury se réunissent pour délibérer et valider la réussite ou non des candidats aux évaluations. Les résultats sont consignés dans un PV de jury et sont remis le jour même au directeur de l'organisme de formation. Ce dernier établit les certificats des personnes certifiées et met à jour la liste des certifiés.

Le processus de rattrapage

Les candidats ayant échoués à la session d'examen peuvent s'ils le souhaitent, se tourner vers le processus de rattrapage.

Le jury formule des préconisations personnalisées sur les modalités de rattrapage. Le Directeur informe le candidat, lui propose les modalités et coordonne le rattrapage.

PROGRAMME PEGAGOGIQUE

I-Public visé

- Aide-déclarants en douane.
- Déclarant en douane (débutant ou venant de prendre ce poste).
- Responsables ou collaborateurs des services export, import.
- ADV export.
- Logistique.
- Transports internationaux.
- Représentants en douane.

II - Objectifs :

- Appréhender la déclaration en douane.
- Comprendre et connaître les éléments essentiels de la réglementation douanière.
- Comprendre la logique des règles incoterms (historique, influences, évolution au fil du temps).
- Rappel des fondamentaux. (Rôle et nature des règles, champ d'application).
- Comprendre l'évolution des règles par rapport à la version 2010.
- Maîtriser les nouvelles règles Incoterms® 2020.
- Créer le catalogue douanier des produits, harmoniser et sécuriser.
- Connaître les taux de taxation des produits.
- Appréhender les formalités préalables (licences, normes...).
- Mesures de politique commerciale, prohibition et restrictions.
- Déterminer une origine préférentielle et non préférentielle.
- Connaître les documents justificatifs de l'origine.
- Apprécier l'Impact de l'origine sur la valeur.
- Appréhender les différentes méthodes d'évaluation.
- Comprendre les différentes bases d'imposition.
- Déterminer la valeur en douane à l'import.
- Choisir le régime douanier le plus adapté aux flux de l'entreprise.
- Maîtriser le paiement des droits et taxes.
- Optimiser les flux.
- Mesurer le rôle du déclarant.
- Savoir remplir une déclaration en douane.
- Appréhender les risques liés au dépôt de la déclaration.
- Garantir la souplesse des arrivées et départs des marchandises.
- Optimiser le coût des opérations douanières.

III – Prérequis

- Être amené à réaliser des déclarations en douane dans son poste.
- Avoir une expérience de minimum un an sur des démarches administratives relatives à la douane
- Être en poste dans un service de douane.
- Avoir un Bac+2 en transport logistique.
- Avoir un projet professionnel en lien avec la certification visée.

Comprendre le rôle des douanes

Les missions de la douane

- Mission de contrôle des marchandises
- Mission fiscale
- Mission de soutien à la compétitivité des entreprises
- Le pouvoir des agents des douanes

Evolution de la réglementation douanière

- Du CDC au CDU
- L'apport du CDU
- Les avantages accordés à l'Opérateur Economique Agréé (O.E.A)
- Comment devenir O.E.A

La déclaration en douane

- Quelle est son rôle ?
- Qui l'établit ?
- Quelles conséquences en cas de déclaration inexacte ?

L'espèce tarifaire

- Le principe du classement tarifaire
- Les termes des positions - les notes de sections et de chapitres
- L'utilisation des Notes explicatives du système Harmonisé-NESH
- Le Renseignement Tarifaire Contraignant

L'origine douanière

- Règles d'origine de droit commun et d'origine préférentielle
- La clause de non ristourne
- Les documents justifiant l'origine préférentielle
- Le statut d'exportateur agréé
- Le système d'enregistrement REX

La valeur en douane

- La détermination de la valeur en douane
- La notion de vente à l'exportation
- La base de la valeur transactionnelle

Les documents d'accompagnement obligatoires

- Le document administratif unique
- Les documents de transport
- Le certificat de circulation EUR1
- Les documents de dédouanement à l'import et export : EX – IM – T1 – T2

Les procédures de dédouanement

- La procédure de droit commun
- Les procédures domiciliées : PDD – PDU – PDUC
- Les télé-procédures DELTA
- Les procédures de sureté douanières : ECS – ICS

PROGRAMME INCOTERMS® 2020

1 jour, 7 heures

GENERALITES

Rappel des principes fondamentaux :

- Rôle, nature, structure, présentation des règles
- Historique et évolution au fil des versions
- La spécialisation modale des Incoterms
- La distinction historique par famille E. F. C. & D.
- Interaction entre le contrat commercial et le contrat de transport (liners terms)

INTRODUCTION A LA VERSION Incoterms® 2020 ET COMPARAISON DES REGLES 2010 et 2020

Principales raisons justifiant une version Incoterms® 2020

- Présentation des règles Incoterms® 2020
- Les principales évolutions par rapport aux Incoterms® 2010
- Les principales innovations de la version 2020

ANALYSE DETAILLEE DES NOUVELLES REGLES INCOTERMS® 2020

- Clivage Incoterms « multimodaux » et « maritimes »
- Importance des règles de livraison pour le choix optimum de l'incoterm
- Les principales obligations du vendeur et de l'acheteur selon chaque incoterm
- Le transfert des frais et le transfert des risques
- Les transmissions d'informations
- Notifications, documents, preuve de livraison
- Les innovations : Retour en grâce des règles relatives aux opérations de douane
- Un incoterm fortement modifié
- Le nouvel incoterm
- Obligation d'assurance adaptée au mode de transport
- Conseils d'utilisation pour chaque règle

PROGRAMME : SAVOIR DETERMINER L'ESPECE EN DOUANE

1 jour, 7 heures

Apprendre à classer un produit dans la nomenclature douanière

Les bases juridiques au niveau mondial, communautaire (EMD et NC8 nomenclature combinée à 8 chiffres), RTC

Le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)

- Les règles générales
- Les sections
- Les chapitres
- Les positions

La nomenclature combinée (NC8)

Le tarif intérieur commun (TARIC)

Les outils de recherche (notes explicatives du SH et de la NC)

Le renseignement tarifaire contraignant «RTC»

PROGRAMME DEFINIR L'ORIGINE DOUANIERE

1 jour, 7 heures

Comprendre la méthode de détermination de l'origine d'un produit

L'origine préférentielle

Les bases juridiques de l'origine en douane

Les certificats de circulation et justificatifs de l'origine CO / EUR 1 / FORM A / DOF

Les différentes étapes pour déterminer l'origine d'un produit (un produit a 2 origines)

Les déclarations origine sur facture, statut d'exportateur agréé

L'origine non préférentielle

Le renseignement contraignant sur l'origine, « R.C.O. »

PROGRAMME SAVOIR CALCULER LA VALEUR EN DOUANE

1 jour, 7 heures

Comprendre et maîtriser les méthodes de calcul de la valeur nécessaire pour le paiement des droits et taxes

Les bases juridiques

L'accord « G.A.T.T. » et les accords de Bali
Le Code des Douanes de l'Union

Les ajustements et éléments à ajouter / retrancher

Le formulaire « DV1 »

La valeur transactionnelle

Prix effectivement payé ou à payer
Cas des entreprises liées, prix de transfert, lien influençant le prix...

Le R.P.V. : « Règlement Particulier sur la Valeur »

Les méthodes de substitution

Méthodes d'évaluation (valeur calculée, valeur comptable...)

Les gratuits et échantillons, les envois sans paiement

Le droit de douane, TVA import, taxes parafiscales

PROGRAMME CONNAITRE ET UTILISER LES DIFFERENTS REGIMES PARTICULIERS DOUANIERS

1 jour, 7 heures

Savoir affecter un régime douanier et mettre en place le régime approprié

Les régimes à l'importation

- La mise en libre pratique
- La mise à la consommation
- L'admission temporaire (AT), le carnet ATA
- Le perfectionnement actif
- L'entrepôt douanier
- L'importation temporaire
- Régimes des retours et franchises

Les régimes à l'exportation

- L'exportation définitive
- L'exportation temporaire,
- Le perfectionnement passif

Les entrepôts nationaux

- D'importation
- D'exportation

PROGRAMME LE DECLARANT EN DOUANE ET LE DEDOUANEMENT

2 jours, 14 heures

Connaître les obligations déclaratives et le dédouaner de manière dématérialisée

Les obligations déclaratives

- La prise en charge
- Le dépôt de la déclaration (Delta)
- Le passage en magasin et aire de dépôt temporaire
- L'affectation du régime douanier

La présentation du Document Administratif Unique (« D.A.U »)

L'étude de toutes les rubriques du (« D.A.U »)

L'étude de toutes les rubriques du « D.A.U »

Les codes additionnels CANA et CACO

- Le calcul de la liquidation
- Les droits de douane
- Les taxes
- La dette douanière

Modes de représentation (directs et indirects)
La prise en charge des marchandises «ICS / ECS

Les procédures simplifiées

- La demande
- La convention
- Le bureau de domiciliation / bureau(x) de rattachement

Les outils informatiques DELTA C, DELTA D, DELTA X, DELTA G...

Notions de contentieux douanier